Nous vous avions informé de notre volonté de participer à la journée de grève du 17 avril 2014 contre la mise en place de la réforme des rythmes scolaires telle qu'elle est présentée aujourd'hui et afin d'obtenir les moyens nécessaires à la réussite de tous les élèves dans le cadre de la carte scolaire.

Un Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) devait avoir lieu le jour même pour discuter et entériner des emplois du temps pour les écoles qui ne sont pas entrées dans la réforme en septembre 2013. Ce CDEN a été annulé par le Préfet de la Creuse et reporté après les vacances, en attendant les annonces ministérielles de Benoît Hamon. En effet celui-ci, était « disposé, comme le Premier ministre s'y est engagé, à ce que des discussions sur les conditions d'expérimentation et d'adaptation au cas par cas de ce dispositif soient mises en place.» Lors des questions au gouvernement du 9 avril, il a ajouté : « Nous sommes prêts à discuter avec ces communes qui, de bonne foi, peuvent rencontrer ici ou là des difficultés à [...] mettre en œuvre [la réforme des rythmes scolaires] lorsqu'elles proposent un projet éducatif et pédagogique qui met la réussite de l'élève au cœur de leur démarche.»

La réussite de l'action Ecole Morte du vendredi 11 avril n'est assurément pas étrangère à ces changements.

Notre organisation syndicale a décidé de suspendre la grève du 17 avril 2014 car :

- Le report des instances départementales par le Préfet et l'Inspectrice d'Académie constitue un premier bougé dans le calendrier restreint de la mise en application de la réforme.
- Nous attendons les propositions d'assouplissements et d'adaptation annoncées par le Premier Ministre et le Ministre de l'Education Nationale.
- Par ailleurs, concernant la carte scolaire, le Préfet semble ouvrir la voie au dialogue.

Nous ferons donc classe le jeudi 17 avril 2014 et ne manquerons pas de vous tenir informés des suites donnés à ces dossiers.

Chers parents,

Nous vous avions informé de notre volonté de participer à la journée de grève du 17 avril 2014 contre la mise en place de la réforme des rythmes scolaires telle qu'elle est présentée aujourd'hui et afin d'obtenir les moyens nécessaires à la réussite de tous les élèves dans le cadre de la carte scolaire.

Un Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) devait avoir lieu le jour même pour discuter et entériner des emplois du temps pour les écoles qui ne sont pas entrées dans la réforme en septembre 2013. Ce CDEN a été annulé par le Préfet de la Creuse et reporté après les vacances, en attendant les annonces ministérielles de Benoît Hamon. En effet celui-ci, était « disposé, comme le Premier ministre s'y est engagé, à ce que des discussions sur les conditions d'expérimentation et d'adaptation au cas par cas de ce dispositif soient mises en place.» Lors des questions au gouvernement du 9 avril, il a ajouté : « Nous sommes prêts à discuter avec ces communes qui, de bonne foi, peuvent rencontrer ici ou là des difficultés à [...] mettre en œuvre [la réforme des rythmes scolaires] lorsqu'elles proposent un projet éducatif et pédagogique qui met la réussite de l'élève au cœur de leur démarche.»

La réussite de l'action Ecole Morte du vendredi 11 avril n'est assurément pas étrangère à ces changements.

Notre organisation syndicale a décidé de suspendre la grève du 17 avril 2014 car :

- Le report des instances départementales par le Préfet et l'Inspectrice d'Académie constitue un premier bougé dans le calendrier restreint de la mise en application de la réforme.
- Nous attendons les propositions d'assouplissements et d'adaptation annoncées par le Premier Ministre et le Ministre de l'Education Nationale.
- Par ailleurs, concernant la carte scolaire, le Préfet semble ouvrir la voie au dialogue.

Nous ferons donc classe le jeudi 17 avril 2014 et ne manquerons pas de vous tenir informés des suites donnés à ces dossiers.

Les enseignant-E-s de l'école

Les enseignant-E-s de l'école